



## Séparation de corps et de biens et assistance juridique

-----  
Par Visiteur

Bonjour  
ma femme ayant profité de l'assistance juridique gratuite lors du passage au tribunal pourquoi aujourd'hui on me réclame le paiement de cette assistance à savoir 900E  
j'ai été condamné à lui verser une pension.  
elle n'a jamais fait le partage des biens mobiliers  
dois-je payer cette facture  
merci et salutations

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Est-ce que vous aviez un avocat commun?  
Est-ce que votre épouse a bénéficié de l'aide juridictionnelle totale ou partielle?  
Qui vous réclame ce paiement?

cordialement

-----  
Par Visiteur

Nous avons deux avocats distincts  
ma femme a bénéficié d'une aide juridique gratuite  
c'est l'assistance juridique du tribunal qui me réclame ces 900E

-----  
Par Visiteur

Monsieur,

En fait, vous devez rembourser cette somme au regard des règles relatives à l'aide juridictionnelle.  
En effet, l'avocat de votre épouse, bien que rémunéré à l'aide juridictionnelle, a la possibilité de demander auprès du juge le remboursement des frais d'avocats à la partie "perdante", autrement dit vous.

Bien cordialement